



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	94	84

DELIBERATION N° DE_2026_145

Finances - Ouverture d'une autorisation de programme relative à l'élaboration d'un programme d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme et révision de l'autorisation de programme de la réhabilitation et l'extension de l'école de Nouvion

Date de la convocation
24 septembre 2026

Date d'affichage
24 septembre 2026

<u>VOTES</u>
EXPRIMES : 78
POUR : 78
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 3
NPPV : 3

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026

Date de reception de l'AR: 12/10/2026

080-200070936-DE_2026_145-DE

A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 29 septembre 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle Polyvalente à Noyelles sur Mer, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULLE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION),

Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel TOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PORT-LE-GRAND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH) (YVRENCH)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY) représentée par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Kevin LHEUREUX (FOREST-MONTIERS) représenté par Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE) représenté par Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE) représenté par Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES)

Absent(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) suppléé par Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY) suppléé par Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) suppléé par Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS) suppléé par Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL) suppléée par Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Laurent SAISON (RUE)

Excusé(s) : Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Objet de la Délibération : Finances - Ouverture d'une autorisation de programme relative à l'élaboration d'un programme d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme et révision de l'autorisation de programme de la réhabilitation et l'extension de l'école de Nuvion

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

Vu l'instruction codificatrice M57 ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre ;

Vu la délibération n° 2025-035 en date du 8 avril 2025 relative à l'ouverture d'une autorisation de programme concernant l'opération de réhabilitation et d'extension de l'école de Nouvion ;

Vu la délibération n° 2026-034 en date du 5 mars 2026 relative à la révision des autorisations de programme et crédit de paiement relatives à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) et à la réhabilitation et l'extension de l'école de Nouvion ;

Considérant que la réalisation de l'opération d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme s'inscrit dans une programmation pluriannuelle suivante :

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
Coût AMO AMEVA	20 604 €	19 227.20 €	19 227.20 €	19 227.20 €	19 227.20 €	19 227.20 €	116 740 €
Coût maîtrise d'œuvre ouvrages de régulation au fil de l'eau et structurant		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €		200 000 €
Coût des travaux haies et fascines		400 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €		1 300 000 €
Coût des travaux ouvrages de régulation au fil de l'eau et structurants			500 000 €	500 000 €	500 000 €	350 000 €	1 850 000 €
Coût total estimatif	20 604 €	469 227.20 €	869 227.20 €	869 227.20 €	869 227.20 €	369 227.20 €	3 466 740 €

Considérant qu'il convient, afin d'assurer une gestion budgétaire adaptée au calendrier de réalisation de cette opération, de recourir au dispositif des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Considérant que l'opération de réhabilitation et d'extension de l'école de Nouvion s'inscrit dans un plan d'équipement pluriannuel de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre et que sa mise en œuvre s'étale sur plusieurs années ;

Le Président expose :

Le Président rappelle que l'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026

Date de reception de l'AR: 12/10/2026

080-200070936-DE_2026_145-DE

A G E D I

les opérations d'investissement peuvent faire l'objet d'autorisations de programme correspondant à des crédits de paiement (CP). Il est rappelé que les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation. Chaque autorisation de programme comporte une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Cette procédure permet de disposer d'une meilleure visibilité financière des projets d'investissement de la collectivité et d'améliorer de pilotage de la gestion pluriannuelle des investissements. Il est proposé au Conseil Communautaire de créer une autorisation de programme relative à l'opération d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme et de réviser la répartition des crédits de paiement de la réhabilitation et l'extension de l'école de Novvion, de la façon suivante :

AUTORISATION DE PROGRAMME			REALISE 2025	CREDITS DE PAIEMENT 2026	CREDITS DE PAIEMENT 2027	CREDITS DE PAIEMENT 2028	CREDITS DE PAIEMENT 2029	CREDITS DE PAIEMENT 2030	CREDITS DE PAIEMENT 2031
	N° et libellé de l'AP	Montant total AP							
Ancienne répartition	02-22 Réhabilitation et extension de l'école de Novvion	4 662 781 €	38 206,39 €	601 728,00 €	3 000 000,00 €	1 022 846,27 €			
Nouvelle répartition	02-22 Réhabilitation et extension de l'école de Novvion	4 662 781 €	38 206,39 €	636 728,00 €	2 965 000,00 €	1 022 846,27 €			
Création	01-26 Aménag. lutte contre l'érosion BV Scardon et Somme	3 466 740 €		20 604,00 €	469 227,20 €	869 227,20 €	869 227,20 €	869 227,20 €	369 227,20 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 78 voix pour, 3 abstentions et 4 ne prennent pas part au vote, décide :

- **De créer une autorisation de programme relative à l'opération d'aménagements de lutte contre l'érosion sur les bassins versants du Scardon et de la Somme pour un montant de 3 466 740 € et de réviser l'échéancier des crédits de paiement de l'autorisation de programme relative à la réhabilitation et l'extension de l'école de Novvion ;**
- **D'arrêter la répartition prévisionnelle des crédits de paiement comme présentés dans le tableau ci-dessus ;**
- **Les crédits de paiement sont inscrits aux budgets des exercices concernés, conformément à l'échéancier précité ;**
- **D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Résultat des votes :

Pour : 78

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY

Claude PATTE

Thibault BOURGOIS

Grégory DUFOUR

Xavier BORDET suppléé par Olivia ROUSSEL

Marcel GAMARD

Mathieu DOYER

Jean Alain DELRUE suppléé par Jean Luc DELOBEL

Maurice CREPIN

Hervé LEVEL

Sébastien HAUTBOUT

Myriam LOURDEL

Jean Paul TORDEUX

Jean Louis LABRY

Olivier GERARD

Maïté BERON

Michel GAYET

Damien BRIET

Isabelle ALEXANDRE représentée par Mathieu DOYER
Michèle SOHET
Dominique MIRAMONT
Daniel WALLET
Kévin LHEUREUX représenté par Gisèle CAROUGE
Alain BAILLET représenté par Eric KRAEMER
Eric KRAEMER
Pascal DECLERCQ
Jean Paul PRUVOT
Etienne LEPRINCE
Frédéric NOEL
Stéphane DELEENS représenté par Daniel WALLET
Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Karine DEVISME
Véronique DELORME
Frédéric ROY
Jean Marie PECQUET
Olivier PLEY
Philippe PARMENT
Antoine BACQUET suppléé par Christophe DAMET
Murielle DULARY
Nicolas LEDUC suppléé par Arnaud BRASSART
Fabien COCKENPOT suppléé par Florie BARBIER
Philippe SELLIER
Geneviève DARRAS suppléée par Claude DUFRENE
Maurice FORESTIER
Jean Charles BOUCART
Christian HUNAUT
Daniel DUBOIS
Thierry BIZET
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Michel CRESPEL
Ludovic AVISSE
Marc VOLANT représenté par Marie Claire FOURDINIER
Marie Claire FOURDINIER
Jean René SAVE
Patrick BOST
Christophe DUFRENOY représenté par Agnès BOULONGNE
Agnès BOULONGNE
Yves MANIER représenté par Christine SALLE
Gisèle CAROUGE
Christine SALLE
Dominique DARAS
Eric FITTERER
Rebecca HORNOY
Francis GOUESBIER
Joël FARCY
Jocelyne MARTIN
Brigitte LEVASTRE
Vincent DUBOIS pouvoir à Claude PATTE
Laurent SAUVAGE
Michel RIQUET
Patricia POUPART
Dominique LECERF
Gérard DEVILLEPOIX
Emmanuelle CHEVALLIER
Thierry MIANNAY

Contre : 0

Abstention : 3
Angélique PARIS BAILLEUL
Annie TRAULLE
Marie José VAN RIEK ONGHENA

Ne prennent pas part au vote : 3
Eric MOUTON
Philippe EVRARD
Gérard GALLET

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

